

LE RELAIS VOUS PROPOSE

Les ass'matinées du 3^e trimestre

à Pontarlier reprendront :
 le lundi 6 mars le mardi 7 mars 2017 jusqu'à fin mai.
 Elles ont lieu les lundis et mardis matin de 9h à 11h dans les locaux de la crèche familiale hors vacances scolaires.
 Ces temps sont ouverts aux assistant(e)s maternel(le)s et aux gardes d'enfants à domicile. Ce sont des temps de rencontre, d'échanges autour du jeu avec l'enfant et entre professionnelles de la petite enfance. De nombreuses animations seront proposées par l'équipe du relais adaptées aux âges des enfants.
 Inscrivez-vous dès le 1^{er} février 2017 par téléphone au 03.81.46.94.49.
 Un temps individuel d'explications sera pris pour toute nouvelle inscription.

Les ateliers nounous à la médiathèque de Frasne

1 jeudi tous les 2 mois
 Temps de création avec les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes d'enfant à domicile désireuses de fabriquer des jeux et jouets pour les enfants accueillis.
 Temps de partage d'idées autour du bricolage.
 Les enfants sont accueillis par une animatrice du relais.
 5 participants minimum. Inscriptions à la séance.
 1 date à retenir : JEUDI 16 mars 2017 de 9h30 à 11h00.

Nouveau !!!

Les ATELIERS des PETITS (éveil psychomoteur)

En alternance avec les ateliers nounous, le relais vous propose une nouvelle animation, à la Rivière Drugeon, à destination des enfants et des professionnelles de la petite enfance.
 2 dates à retenir : Les jeudis 16 février et 13 avril 2017 de 9h30 à 11h00
 dans les locaux du périscolaire de la Rivière Drugeon.
 5 participants minimum. Inscriptions à la séance.

Nouveau !!!

Un vendredi par mois, le relais propose une Animation « originale » dans un lieu différent.
Conte, musée, cuisine, spectacles, histoires...

Vendredi 3 février 2017 :
 animation au musée de Pontarlier de 10h00 à 11h00 : venez découvrir une exposition sensorielle et interactive autour des animaux de la ferme et de tableaux.
 Vendredi 10 mars :
 animation à la médiathèque de Frasne de 9h30 à 10h30 : histoires pour les petits.
 Vendredi 7 avril :
 éveil musical avec Nicolas Soulier à Doubs de 10h00 à 11h00

Inscription à la séance : 15 enfants maximum

Les p'tits acrobates 2017

à la salle Laferrière de Pontarlier
 Le Relais vous propose 2 horaires :
 Soit de 9h30 à 10h 15
 Soit de 10h15 à 11h00
 Inscription à la séance. Le lundi 13 mars
Courir, sauter, rouler, grimper...

Les enfants pourront à leur guise, évoluer sur des parcours ludiques adaptés à leur âge, afin de favoriser leur autonomie. Parcours d'éveil, à explorer. Le petit acrobate éprouve de nouvelles sensations dans un cadre sécurisé et adapté encadré par des professionnelles. Sur la commune de la Rivière Drugeon : atelier des petits : éveil psychomoteur
 Les jeudis 16 février et 13 avril de 9h30 à 11h00

Les Jardins d'éveil

Dans les locaux du périscolaire à Sombacour (derrière l'école)
 Pour les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants qu'elles accueillent
 De 9h à 11h - Vendredi 17 février, 31 mars et 14 avril
 Des activités variées et adaptées aux jeunes enfants.
 Participation libre, sans inscription préalable.

Les p'tits nageurs

plouf ! plouf ! C'est la pause !
 Pas de séance ce trimestre. Reprise de l'activité en mai.



Journal trimestriel gratuit du Relais Petite Enfance de Pontarlier

RÉUNIONS D'INFORMATION

J'embauche un(e) assistant(e) maternel(le)
 Vous êtes parents et souhaitez employer un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) pour la 1^{re} fois ? Le Relais Petite Enfance vous invite à participer à des réunions d'informations mensuelles.

Prochains rendez-vous :
 À Pontarlier, les mardis 7 février, 7 mars et 18 avril de 19h30 à 21h30. Relais Petite Enfance, CCAS, 6 rue des Capucins. Sur inscription au 03 81 46 94 49 (5 participants minimum)

Fermatures :
 le mardi 4 avril. Journée d'étude pour l'équipe du relais sur le thème du handicap et de l'inclusion.

INFOS RELAIS

N°100

FÉVRIER + MARS + AVRIL 2017

LES TEMPS D'ACCUEIL DU RELAIS

Le Relais Petite Enfance de Pontarlier est un service pour :

- Parents, futurs parents : informations sur les différents modes d'accueil et accompagnement pour les démarches liées à l'emploi d'une assistant(e) maternel(le) agréé(e).
- Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s : informations sur les droits et obligations de la salariée, temps d'animation, soirées débats...

L'équipe du relais vous renseigne :

du lundi au vendredi soit tous les matins de 9h à 12h le mardi de 13h30 à 18h le vendredi de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous au CCAS de Pontarlier, 6 rue des Capucins

Sans rendez-vous lors des interventions sur les communes extérieures : pour les dates et horaires des permanences, se référer au tableau en bas de page.

Pour obtenir une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, vous pouvez également contacter l'accueil du CCAS au 03 81 49 51 36 ou faire votre demande en ligne sur www.ville-pontarlier.fr - Rubrique Vie Quotidienne et démarches/Pour vos enfants/Relais Petite Enfance



DATES À RETENIR

| FÉVRIER | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | | | | | |

| MARS | | | | | | |
|------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

| AVRIL | | | | | | |
|-------|----|----|----|----|----|----|
| L | M | M | J | V | S | D |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

Journal gratuit du Relais Petite Enfance de Pontarlier.
 Directeur de la publication: Bénédicte Herard / Équipe rédactionnelle: Anne, Sophie Maire, Maud Vernier, Pascal Mouette, Hadorn, Brigitte Lesueur, Pauline Michon et Valérie Tissot / Conception, mise en page: Léna Gabelli, Elise Zbinden, service Communication de la Ville de Pontarlier.
 Si vous souhaitez recevoir « INFOS RELAIS » à chaque parution à votre domicile, pendant l'année, il suffit de fournir 4 enveloppes format 162x229 timbrées au tarif en vigueur et libellées à votre adresse au Relais Petite Enfance 6 rue des capucins 25300 Pontarlier.
 Consultez notre journal ainsi que d'autres compléments d'articles sur notre site internet: www.ville-pontarlier.fr > vie quotidienne et démarches > pour vos enfants > relais petite enfance.

Communauté de Communes CCA 800
 ● Espace santé LEVIER (2^e étage) - De 14h30 à 16h30
NOUVEAU 9, place Verdun
 ● Mairie de GOUX LES USIERS - De 9h30 à 11h30

Communauté de Communes des Hauts du Doubs
 ● Maison médicale de MOUTHE - De 15h30 à 17h30
NOUVEAU 1, rue Cart Bourmet
 Communauté de Communes de Frasne et du Val du Drugeon
 ● Mairie de FRASNE - De 14h30 à 16h30

Communauté de Communes de Montbenoit
 ● Mairie de GILLEY - Le mardi de 9h30 à 11h30
 Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 lacs
 ● Mairie de MALBUISSON - De 14h30 à 16h30
 ● C.C HOPITAUX-VIEUX - De 14h30 à 16h30



EVALUATION DU COUT DES REPAS

Etude réalisée par les animatrices du relais en janvier 2017 d'après un relevé de prix effectués chez LECLERC Hypermarché et BIOCOOP

PRIX DE REVIENT DE MENUS POUR DES ENFANTS DE 1 A 6 ANS

| Menu 1 | PRIX BIOCOOP | | PRIX LECLERC | | Menu 1 | PRIX BIOCOOP | | PRIX LECLERC | |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | 1/3 ans | 3/6 ans | 1/3 ans | 3/6 ans | | 1/3 ans | 3/6 ans | 1/3 ans | 3/6 ans |
| Salade carottes | 50g : 0,10 | 100g : 0,20 | 50g : 0,07 | 100g : 0,15 | Poisson pané | 50g : 0,86 | 100g : 1,73 | 50g : 0,41 | 100g : 0,81 |
| Escalope dinde | 40g : 0,74 | 80g : 1,49 | 40g : 0,46 | 80g : 0,92 | Epinard crème | 150g : 0,57 | 200g : 0,77 | 150g : 0,22 | 200g : 0,31 |
| Pâtes | 30g : 0,05 | 40g : 0,07 | 30g : 0,02 | 40g : 0,03 | Comté | 20g : 0,33 | 30g : 0,49 | 20g : 0,24 | 30g : 0,37 |
| Yaourt fruits | 1 : 0,35 | 1 : 0,35 | 1 : 0,25 | 1 : 0,25 | Pomme | 1 : 0,36 | 1 : 0,36 | 1 : 0,26 | 1 : 0,26 |
| TOTAL | 1,24 € | 2,11 € | 0,80 € | 1,35 € | TOTAL | 2,12 € | 3,35 € | 1,13 € | 1,75 € |

IDEE DE GOUTERS

| | PRIX BIOCOOP | PRIX LECLERC |
|---------------|---------------|---------------|
| Fromage blanc | 100g : 0,36 € | 200g : 0,17 € |
| Petit suisse | 1 : 0,40 € | 1 : 0,17 € |
| Kiwi | 1 : 0,32 € | 1 : 0,29 € |
| Compote | 1 : 0,41 € | 1 : 0,20 € |
| Clémentine | 1 : 0,45 € | 1 : 0,29 € |
| Petit beurre | 1 : 0,05 € | 1 : 0,03 € |

AUGMENTATION DU SALAIRE

Le Code Monétaire et Financier, ainsi que le Code du Travail, interdisent l'indexation du salaire au SMIC. Seules les assistant(e)s maternel(le)s appliquant le minimum légal (salaire net horaire minimum au 1^{er} janvier 2017 : 2,11€) ont une augmentation de salaire obligatoire. Un accord contractuel entre les deux parties peut être passé afin que l'assistant(e) maternel(le) puisse bénéficier d'une augmentation.

LES DISPONIBILITES DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Les listes communiquées par le relais aux parents à la recherche d'une assistant(e) maternel(le) font apparaître les noms, prénoms, adresse, numéro de téléphone et disponibilité / indisponibilité de ces dernier(e)s. Pour davantage de lisibilité, le relais a acquis un nouveau logiciel informatique. Aussi, nous vous invitons à contacter l'équipe du relais lors des permanences téléphoniques afin de faire le point sur votre dossier informatique et sur vos disponibilités / indisponibilités. De plus, afin de développer la qualité des informations transmises aux familles, vous êtes invité(e)s également à nous préciser si vous souhaitez accueillir sur les types d'accueils suivants : enfant en situation de handicap, accueil la nuit, les week-ends, tôt le matin, tard le soir, les jours fériés...

IMPACTS DE LA LOI EL KHOMRI :

▶ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Concernant la maternité de l'assistant(e) maternel(le)

A son retour de congé de maternité, l'assistant(e) maternel(le) bénéficie désormais d'une protection de 10 semaines au lieu de 4 auparavant, contre la rupture de son contrat de travail. Pendant cette période de protection dite « relative », son contrat de travail ne peut être rompu que pour :

- une faute grave non liée à la maternité ou à sa grossesse ;
- ou une impossibilité de maintenir son contrat de travail dépourvue de tout lien avec sa maternité ?

▶ PARENTS

Concernant les congés pour événements familiaux.

La loi relative à la modernisation du dialogue et à la sécurisation des parcours professionnels modifie certaines durées pour événements familiaux.

NOUVEAUTÉ : 2 jours pour l'annonce de la survenue d'un handicap d'un enfant.

DURÉES MODIFIÉES :

- 5 jours pour le décès d'un enfant (au lieu de 2).
- 3 jours pour le décès du conjoint, partenaire de Pacs ou concubin (au lieu de 2).
- 3 jours pour le décès du père, de la mère, de la belle-mère, du beau-père, d'un frère ou d'une sœur (au lieu de 1).

DURÉES NON MODIFIÉES :

- 4 jours pour un mariage ou pour un Pacs.
- 1 jour pour le mariage d'un enfant.
- 3 jours pour la naissance ou l'adoption d'un enfant.
- 1 jour pour le décès d'un grand-père ou d'une grand-mère.

EN 2017... QUOI DE NEUF POUR LES PROFESSIONNEL(LE)S DE LA PETITE ENFANCE ?

DES ANIMATIONS

Les animations du relais sont ouvertes aux enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde d'enfants à domicile. Ces temps d'éveil permettent à l'enfant et aussi à l'adulte de créer des liens, de jouer, de partager et de découvrir des activités.

Chaque professionnel(le) peut y participer ponctuellement ou de manière régulière. Le programme des animations du prochain trimestre vous est détaillé en dernière page de ce numéro.

Assistant(e)s maternel(le)s, vous êtes intéressé(e)s par la mise en place d'un temps d'animation sur votre commune (éveil musical, éveil psychomoteur, soirées thématiques sur votre pratique professionnelle, temps de lectures...), n'hésitez pas à contacter votre animatrice relais référente :

- Communauté de Communes du Grand Pontarlier : Anne-Sophie Maire
- Communauté de Communes Frasne Drugeon : Valérie Tissot
- Communauté de Communes de Montbenoit : Brigitte Lesueur
- Communauté de Communes Altitude 800 : Maud Vernier
- Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs et communauté de communes des Hauts du Doubs : Pascale Mouette-Hadorn

UNE ENQUÊTE

Une réflexion a été menée lors des Journées de la petite enfance en septembre dernier autour de l'accueil pour les enfants à besoin spécifique.

Céline Pichon, coordinatrice du Relais Parental du Haut-Doubs, poursuit le travail partenarial initié avec les professionnels de la petite enfance. A ce titre, elle a établi un questionnaire en direction des assistant(e)s maternel(le)s ayant accueilli un enfant en situation de handicap dans les 4 dernières années (2012).

Si vous souhaitez être informé(e)s de la démarche engagée ou faire partie du dispositif, je vous laisse contacter une animatrice au relais pour qu'elle vous envoie le questionnaire.

VERS UN COLLECTIF PETITE ENFANCE

La 1^{re} édition des Journées de la petite enfance, pilotée par le relais en collaboration avec les services de la protection maternelle infantile (PMI) s'est déroulée les 23 et 24 septembre 2016.

Pour donner suite aux travaux engagés lors de ces journées, plusieurs projets sont en route :

- naissance d'un collectif petite enfance sur le Haut-Doubs forestier : partage d'expériences, travail en réseau, développement d'initiatives avec prochainement la création d'un outil répertoriant le réseau des partenaires petite enfance
- en attendant la prochaine édition des journées de la petite enfance en 2018, l'équipe du programme de réussite éducative (PRE) de la ville de Pontarlier et l'équipe du relais organisent pour les professionnels du milieu éducatif et de la petite enfance une journée d'étude sur le thème « accueillir un enfant en situation de handicap » le mardi 4 avril 2017 à Pontarlier (théâtre B. Blier).

Le nombre de places est limité. Inscrivez-vous dès maintenant au relais.

Pour l'occasion, le théâtre Blier sera décoré dans un esprit coloré, printanier et enfantin. Rejoignez-nous lors des soirées décorations à Pontarlier au relais le jeudi 16 février et le jeudi 09 mars de 17h30 à 19h00.

Professionnel(le)s de la petite enfance, Vous êtes retenu(e)s sur ces dates et souhaitez participer activement à la décoration du théâtre Blier, faites nous parvenir les réalisations faites avec les enfants. Contactez le relais pour plus d'informations...

